



Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral n°2021-11-19-10 du 19 novembre 2021

**portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'Institut
de préparation à l'administration générale**

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{er} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant election de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021 ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'IPAG ;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-10 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-10 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-10 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-10 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège A :

- Deux sièges pour la liste « Tous pour l'IPAG »
 - o Monsieur Pierre-Charles PUPION

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège B :

- Un siège pour la liste « Tous pour l'IPAG »
 - o Monsieur Laurent BOUCHARD

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège BIATSS :

- Un siège pour la liste « Tous pour l'IPAG »
 - o Madame Caroline POUDOU

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège IE :

- Un siège pour la liste « IPAG intervenant extérieur »
 - o Madame Ismahane MOHATTA

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Un siège pour la liste « L'équIPAGe »
 - o Madame Ange MFOUNOU (Titulaire)
 - Monsieur Mathias PINHEIRO (Suppléant)
- Deux sièges pour la liste « Mouv'IPAG avec ADAGE »
 - o Madame Laure CASTELNEAU (Titulaire)
 - Madame Dorothée WAILLY (Suppléante)
 - o Monsieur Damien GASTON (Titulaire)
 - Monsieur Nathan JAULIN (Suppléant)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1^{er}.

Article 3. Constat de carence

La Présidente de l'Université constate la carence du deuxième siège à pourvoir pour le Collège A, compte tenu de l'absence d'une part d'un(e) deuxième candidat(e) pour la liste « Tous pour l'IPAG » et d'autre part d'une liste concurrente pour ce scrutin.

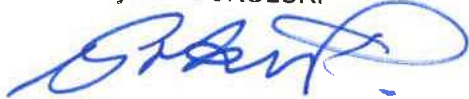
La Présidente de l'Université déclare ce second siège vacant. L'organisation d'un nouveau scrutin sera à opérer à l'issue de la présente opération électorale à une date fixée ultérieurement.

Article 4. Publicité et exécution

Le Directeur de l'IPAG et sa Responsable administrative, ainsi que **le Directeur général des services** sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemysław SOKOLSKI



À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Annexe :

Procès-verbal de résultat du Collège A de l'IPAG

Procès-verbal de résultat du Collège B de l'IPAG

Procès-verbal de résultat du Collège IE de l'IPAG

Procès-verbal de résultat du Collège BLATSS de l'IPAG

Procès-verbal de résultat du Collège Usager(ère)s de l'IPAG

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021
--



Elections aux conseils de l'Université de Poitiers

Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles Amalia Veillon Elvire Diaz

Francois Dubasque

Signé par Damien Salles

Signé par Amalia Veillon

Signé par Elvire Diaz

Signé par Francois Dubasque

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Lorine Guerpillon Sonia Hays Anne Jollet Stéphanie Le Gal

Signé par Lorine Guerpillon

Signé par Sonia Hays

Signé par Anne Jollet

Signé par Stéphanie Le Gal

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Florian Duperre Alexandra Lafitte

Signé par Florian Duperre

Signé par Alexandra Lafitte

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Lou Toa

Arnaud Rossignol Sylvie Alayrangues

Signé par Sandra Teixeira

Signé par Lou Toa

Signé par Arnaud Rossignol

Signé par Sylvie Alayrangues

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Marina Chatendeau Laure Castelnau Benjamin Bigaud

Signé par Marina Chatendeau

Signé par Laure Castelnau

Signé par Benjamin Bigaud

Institut de Préparation à l'Administration Générale - A - Tour unique**Instance : Institut de Préparation à l'Administration Générale****Collège : A**

Nombre de sièges	2
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1
Nombre de bulletins dans l'urne	1
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	1
Nombre de bulletins blanc	0
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	0,50

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Tous pour l'IPAG	1	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
PUPION Pierre-Charles	Tous pour l'IPAG

Institut de Préparation à l'Administration Générale - B - Tour unique

Instance : Institut de Préparation à l'Administration Générale

Collège : B

Nombre de sièges	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	6
Nombre de bulletins dans l'urne	5
Taux de participation	83,33 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	5
Nombre de bulletins blanc	0
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	5,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Tous pour l'IPAG	5	1

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
BOUCHARD Laurent	Tous pour l'IPAG

Institut de Préparation à l'Administration Générale - BIATSS - Tour unique

Instance : Institut de Préparation à l'Administration Générale

Collège : BIATSS

Nombre de sièges	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	4
Nombre de bulletins dans l'urne	3
Taux de participation	75,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	3
Nombre de bulletins blanc	0
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	3,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Tous pour l'IPAG	3	1

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
POUDOU Caroline	Tous pour l'IPAG

Institut de Préparation à l'Administration Générale - IE - Tour unique

Instance : Institut de Préparation à l'Administration Générale

Collège : IE

Nombre de sièges	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	1
Nombre de bulletins dans l'urne	1
Taux de participation	100,00 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	1
Nombre de bulletins blanc	0
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	1,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
IPAG intervenant extérieur	1	1

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
MOHATTA Ismahane	IPAG intervenant extérieur

Institut de Préparation à l'Administration Générale - Usagers - Tour unique**Instance : Institut de Préparation à l'Administration Générale****Collège : Usagers**

Nombre de sièges	3
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	693
Nombre de bulletins dans l'urne	76
Taux de participation	10,97 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	73
Nombre de bulletins blanc	3
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	24,33

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
L'équIPAGe	26	1
Mouv'IPAG avec ADAGE	47	2

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
MFOUNOU Ange (titulaire)	L'équIPAGe
PINHEIRO Mathias (suppléant)	L'équIPAGe
CASTELNAU Laure (titulaire)	Mouv'IPAG avec ADAGE
GASTON Damien (titulaire)	Mouv'IPAG avec ADAGE
WAILLY Dorothee (suppléante)	Mouv'IPAG avec ADAGE
JAULIN Nathan (suppléant)	Mouv'IPAG avec ADAGE